MIS À JOUR LE 25/05/2021

Classes thérapeutiques

Antiasthéniques

La publicité en faveur des antiasthéniques, quand elle est liée au sport, n’est pas acceptable car de nature à induire l’idée que ces médicaments permettent de dépasser les capacités physiologiques d’un individu, ce qui est contraire au bon usage du médicament.

Coricide

Les publicités pour des spécialités à visée coricide doivent mentionner : "En cas de diabète ou d’artérite consultez votre médecin".

Hygiène bucco-dentaire

recommandation modifiée le 16/04/2013

Tous les messages publicitaires replaceront l’action du dentifrice dans le cadre d’un brossage régulier et quotidien des dents. Ils inciteront également à la consultation régulière d’un chirurgien dentiste.

Traitement des pédiculoses

recommandation modifiée le 22/11/2005

Les publicités pour des produits contre les poux doivent mentionner : "Si les signes d’infestation persistent, il est recommandé d’utiliser un produit contre les poux d’une autre classe".
Pour les spécialités conditionnées en flacon pressurisé, les publicités doivent en outre préciser : « Asthmatiques, n’utilisez pas et ne manipulez pas ce produit ».